

Le point sur la réglementation

Dans les sites Natura 2000, certains projets, programmes, activités ou manifestations nécessitent une évaluation de leurs conséquences sur la biodiversité avant d'être autorisés par l'État. C'est le cas par exemple des plans d'aménagement forestiers, des projets de carrières, de défrichements, des travaux d'entretien des ponts ou encore des aménagements de falaises ou de grottes. Un dispositif d'évaluation des incidences sur la biodiversité permet d'éviter de porter atteinte aux habitats naturels ou aux espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000. Les porteurs de projets concernés peuvent se faire accompagner par le Parc - Géoparc qui est l'animateur du site Natura 2000.

...

Le mot du Président du comité de pilotage

Le dispositif Natura 2000 a pour objectif de lutter contre l'érosion de la biodiversité en créant un réseau de sites naturels qui, à l'échelle européenne, protège les richesses de notre patrimoine commun. Sur les vallées de l'Ouyse et de l'Alzou, nous avons la chance de pouvoir préserver des espaces où la nature peut encore s'épanouir librement. Notre mission est d'apprendre à concilier nos besoins quotidiens avec ceux de nos milieux pour préserver la fertilité des sols, la qualité de l'eau et la résilience de nos écosystèmes. Aujourd'hui nous avons l'opportunité d'agir collectivement pour que ces vallées, refuges de biodiversité, demeurent vivantes et accueillantes pour les générations futures. Laurent CLAVEL

Parc naturel régional - Géoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy

Les Canavals - Labastide-Murat 46240 Cœur-de-Causse
Tél : 05 65 24 20 50 - contact@parc-causses-du-quercy.org
www.parc-causses-du-quercy.fr

Appelez-nous

Des questions ?
N'hésitez pas
à nous contacter.

LES CAUSSES DU QUERCY

LES SITES NATURA 2000

à la loupe

Les vallées de l'Ouyse et de l'Alzou

LES SITES NATURA 2000 À LA LOUPE - VALLÉES DE L'OUYSE ET DE L'ALZOU
Édition : Parc naturel régional des Causses du Quercy, 2024.
Rédaction : P. Lombard, L. Leverger, J. Capoulade, PNRCQ.
Relecture : A. Girou, N. Brunet, D. Rombaut, J. Capoulade, PNRCQ.
Crédits illustrations : © Nono Ampuy (agriculteur, animatrice et papillon p.3), O. Loir (carte p.4/5 Narcisse du poète p.6, Cincle plongeur, Loutre d'Europe p.7), J. Vergne (Faucon pèlerin, Cédicnème criard, Triton p.6/7), S. Sprighosa (Chauve-souris p.7)
Crédits photographiques : M. Taburet, M. Turin, P. Tyssandier, C. Tremesaygues, T. Gabet, D. Rombaut, PNRCQ.
Conception : Caroline Tremesaygues.
Impression : Grapho 12. Imprimé en 1000 exemplaires.

Parc naturel régional - Géoparc mondial des Causses du Quercy
Les Canavals - Labastide-Murat, 46240 Cœur-de-Causse
Tél : 05 65 24 20 250 - contact@parc-causses-du-quercy.org
www.parc-causses-du-quercy.fr

Le mot de la présidente du Parc - Géoparc

« L'Ouyse et l'Alzou ont sculpté leur écrin discret de vallées encaissées dans le plateau calcaire. Elles forment un paysage de canyons dans lequel se déploie une mosaïque de milieux naturels uniques composée de pelouses sèches, cours d'eau parfois intermittents, forêts et versants rocheux. Des orchidées et autres espèces rares y trouvent refuge, c'est pourquoi ces vallées ont été intégrées au réseau européen Natura 2000 et à celui des Espaces Naturels Sensibles du Département du Lot. Le maintien de ces écosystèmes complexes dépend d'un équilibre entre des pratiques de loisirs respectueuses et un agropastoralisme extensif.

Pour faire face à une recrudescence du nombre de visiteurs sur ce site, aux évolutions du monde agricole et aux effets du changement climatique, le Parc - Géoparc et le Département du Lot collaborent pour pérenniser et adapter les modes de gestion de ces milieux, et ainsi, préserver l'existence même des habitats et des espèces qu'ils abritent. Le Parc - Géoparc, au travers de sa mission d'animation du site Natura 2000 s'est engagé à travailler depuis plusieurs années aux côtés des élus, des agriculteurs et des habitants du territoire. Ensemble, et notamment grâce à des soutiens financiers précieux, nous œuvrons pour que les vallées de l'Ouyse et de l'Alzou restent des espaces où la nature et les activités humaines cohabitent sereinement. »

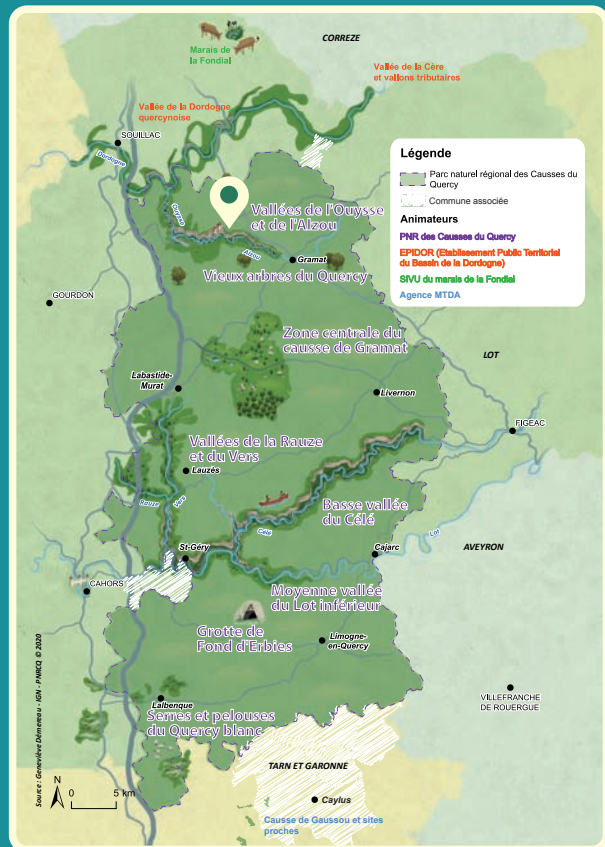
Catherine MARLAS

Pour en savoir plus sur les sites
Natura 2000 du Lot



Ou rendez-vous sur
<https://reseau Natura 2000 Lot. n2000.fr/>

Venez découvrir les autres sites Natura 2000 du territoire du Parc naturel régional - Géoparc mondial UNESCO des causses du Quercy !



Vallées de l'Ouyssse et de l'Alzou

Les vieux arbres du Quercy (4 sites)

Zone centrale du causse de Gramat

Basse vallée du Célé

Moyenne vallée du Lot inférieure

Grotte Fond d'Erbies

Vallées du Vers et de la Rauze

Pelouses et serres du Quercy Blanc (3 sites)

Natura 2000, c'est quoi ?

La série « à la loupe » vous fait découvrir les sites Natura 2000 sur le territoire du Parc naturel régional - Géoparc mondial UNESCO. Dans ce numéro, découvrez les Vallées de l'Ouyssse et de l'Alzou.

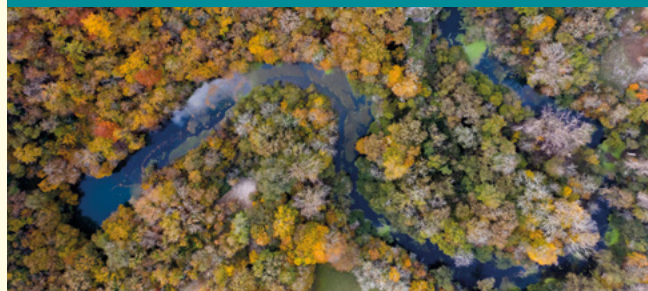
Créé en 1992, le dispositif Natura 2000 a pour objectif de lutter contre l'érosion de la biodiversité en créant un réseau de sites naturels à l'échelle de l'Union Européenne. Dans un site Natura 2000, on recherche à préserver le patrimoine naturel en maintenant un bon équilibre entre les aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels. La France a choisi de privilégier une démarche de concertation avec les acteurs locaux, en favorisant davantage

l'incitation plutôt que l'interdiction. Pour préserver des sites exceptionnels, il faut sensibiliser les élus, habitants et partenaires ainsi qu'accompagner les porteurs de projet. Le Parc naturel régional des Causses du Quercy est animateur des treize sites Natura 2000 de son territoire. Cet engagement permet de mener des actions concrètes et de mobiliser des ressources financières au bénéfice des 23 000 ha concernés.

Le mot du président du Département Lot

L'Ouyssse et l'Alzou, rivières emblématiques du Causse de Gramat, recèlent des trésors naturels uniques. L'Ouyssse prend vie aux résurgences de Cabouy et de Saint-Sauveur, où ses eaux émeraude illuminent les sous-bois de chênes. À l'amont, l'Alzou dévoile le moulin du Saut, un édifice du XVIIIe siècle niché à flanc de falaise, symbole du lien ancien entre ces vallées et leurs habitants. Cet Espace Naturel Sensible (ENS) fait partie des 10 sites majeurs du département représentatifs de nos milieux naturels emblématiques. Cette politique a vocation à préserver les patrimoines naturels dans un souci de conciliation des usages (agriculture, artisanat et loisirs), ce qui nécessite notamment de mener de nombreuses actions de sensibilisation des publics. Pour ce faire, nous nous appuyons sur nos équipes ainsi que sur de nombreux partenaires parmi lesquels le Parc naturel régional - Géoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy. Serge RIGAL

Zoom sur le site Natura 2000 vallées de l'Ouyssse et de l'Alzou



Ce site est marqué par deux vallées empruntées par l'Alzou sur la partie est, se jetant à l'aval dans l'Ouyssse.

Sur le site, l'Alzou est un cours d'eau intermittent l'eau qui se perd et ressort aux résurgences de l'Ouyssse, notamment à celle de Cabouy. Il ne coule que lorsque son réseau souterrain est saturé. La vallée de l'Alzou est étroite sur sa partie aval et s'ouvre avant sa confluence avec l'Ouyssse, sur la commune de Calès.

L'Ouyssse amont prend sa source à Espeyroux au Nord Est du département du Lot. La majeure partie de son parcours est souterraine et son tracé exact est encore en partie inconnu. Le ruisseau disparaît sous terre à Thémines pour ne réapparaître à la surface, qu'à plusieurs dizaines de kilomètres en aval, sous la forme des résurgences de Cabouy et Saint-Sauveur.

Les vallées sont bordées par une ripisylve (forêt de berge) et par un long linéaire de prairies naturelles de fauche, abritant une flore diversifiée et de nombreuses espèces d'insectes. Les versants exposés au nord sont forestiers et ceux exposés au sud sont plutôt occupés par des éboulis ou des falaises. La végétation verte et dense des fonds de vallées contraste avec celle des plateaux (causse) où se développent de belles surfaces de pelouses sèches et de landes.

à retrouver dans le poster en double page centrale >

La vie d'un site Natura 2000

Une gouvernance locale

Un site Natura 2000 est présidé par un élu local, qui fait le choix de s'investir pour la préservation de la biodiversité. Il rassemble régulièrement un Comité de Pilotage qui va décider des actions à mener en lien avec les projets, les enjeux socio-économiques et les demandes locales. Ce Comité de Pilotage s'appuie sur le technicien du Parc - Géoparc dédié au site « Vallées de l'Ouyssse et de l'Alzou » pour mettre en œuvre les actions, mener des expertises ou encore des actions de sensibilisation.



Les actions

Natura 2000 permet de mobiliser des subventions pour mettre en place des pratiques vertueuses : les contrats Natura 2000

Pour les agriculteurs

Sur un site Natura 2000, les agriculteurs peuvent recevoir une indemnisation s'ils mettent en place des pratiques plus vertueuses pour l'environnement, en suivant un cahier des charges pendant 5 ans. C'est ce que l'on appelle les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.

Pour les propriétaires forestiers

Il est possible de souscrire un contrat forestier : il compense les pertes de revenus liées à la non-intervention sur la forêt dans un périmètre donné. Cela permet de garder du bois mort sur pied et au sol, de laisser vieillir certains arbres favorables aux oiseaux, insectes, lichens, chauves-souris...

Pour tous les usagers

Des contrats peuvent être signés avec des propriétaires publics et privés, en faveur de la biodiversité. Selon les cas, l'objectif peut être notamment de limiter la surfréquentation d'un milieu, restaurer une ancienne pelouse sèche en voie d'enfrichement.

Et aussi...

La sensibilisation de tous :

Natura 2000 permet de sensibiliser le grand public, à travers :

- ✗ des animations pour découvrir la biodiversité près de chez soi ;
- ✗ des programmes éducatifs à destination des écoles primaires du territoire ;
- ✗ des formations pour les élus et les partenaires sur le terrain.

Les suivis naturalistes :

Parce que l'absence d'une espèce peut perturber l'ensemble de la chaîne alimentaire ou le fonctionnement d'un milieu, il est utile de faire régulièrement des suivis de population. Le Parc - Géoparc suit notamment des populations de chauves-souris ou encore de libellules.



LES VALLÉES de l'Ouyse et de l'Alzou



Des milieux agro-pastoraux remarquables *Parc naturel régional des Causses du Quercy, Lot (46)*

Ce site de 3000 hectares englobe les rivières de l'Alzou en aval de Gramat et de l'Ouyse quasiment jusqu'à sa confluence avec la Dordogne. Le périmètre inclut les versants et des bords de plateau avec un complexe de pelouses sèches souvent riches en orchidées remarquables. L'intérêt majeur du site réside en la diversité de ses milieux : pelouses sèches, habitats rocheux, bois de versants, prairies de fauche de fond de vallée, sans oublier les milieux aquatiques de l'Ouyse.

LES SITES NATURA 2000

à la loupe



Parc
naturel
régional
des Causses
du Quercy



unesco
Géoparc mondial



NATURA 2000

Les milieux naturels du site

Pelouses sèches

Végétation rase, sur sol calcaire, elle présente une diversité de physionomies et de compositions végétales en fonction de diverses conditions écologiques telles que la profondeur du sol, l'exposition, la pente, la nature de la roche. Sa richesse végétale est élevée, notamment en orchidées et de nombreuses espèces animales y trouvent des conditions favorables à leur cycle de vie (alimentation, reproduction, gîte) : Lézard ocellé, Cédicnème criard, mais également une multitude de papillons.

Actions menées avec le dispositif Natura 2000 :

- ✓ Maintenir ou réintroduire des pratiques de pâturage extensif.
- ✓ Réaliser des travaux de réouverture sur les pelouses embroussaillées, avec maintien de zones en landes ouvertes.



Le rôle central de l'élevage

Les pelouses sèches et les prairies sont des milieux hérités des débuts de l'élevage. Dans les vallées de l'Ouyssse et de l'Alzou, de nombreux troupeaux de brebis, quelques troupeaux de chèvres et parfois des vaches, entretiennent les pelouses sèches et les prairies qui peuvent être préférentiellement fauchées ou pâturées (ou les deux).



Prairies naturelles de fauche

Formations herbacées hautes et denses résultant généralement d'un déboisement ancien de forêts feuillues. C'est l'habitat naturel majeur dans les fonds de vallées sur le site Natura 2000. Ces prairies sont favorables aux pollinisateurs et notamment au papillon Cuivré des marais, protégé au niveau européen.

Actions menées avec le dispositif Natura 2000 :

- ✓ Maintenir ou réintroduire des pratiques de pâturage extensif, par exemple : fauche tardive de la végétation haute, limitation de la fertilisation.
- ✓ Conserver des zones favorables à l'alimentation et la ponte du Cuivré des marais (bordures de haies, fossés, clôtures...).



Parois rocheuses calcaires

Parois abruptes où des arbres, arbustes épars et de petites plantes ligneuses ou herbacées s'enracinent dans les fissures. C'est également le domaine des oiseaux, avec la présence du Faucon pèlerin et du Grand-duc et des chauves-souris nichées dans les fissures et les cavités. Cet habitat est largement présent sur le site, le long de l'Alzou et de l'Ouyssse.

Actions de préservation :

- ✓ Concilier des usages avec l'escalade, les sports de vol et la chasse.
- ✓ Prendre en compte de la biodiversité dans les travaux de mise en sécurité.



Milieux aquatiques

Lacs de St Namphaise

Mares rocheuses, taillées par la main de l'homme majoritairement au XIXe siècle, dans la dalle calcaire affleurante. Au nombre de 8 sur le site Natura 2000 « Vallées de l'Ouyssse et de l'Alzou », ils présentent une biodiversité riche et fortement contrastée avec les milieux secs environnants. Ces lacs abritent des espèces végétales remarquables, ainsi que des amphibiens, des libellules et de nombreux invertébrés.

Les rivières

L'Ouyssse et l'Alzou, de par leur physionomie et leur fonctionnement, abritent une diversité de milieux favorables à des espèces végétales remarquables : le Flûteau nageant, diverses Characées (algues d'eau douce). Ces milieux sont également l'habitat de la Loutre d'Europe, du Cincle plongeur, d'espèces de libellules, et de poissons remarquables (Chabot, Lamproie de Planer).

Actions de préservation :

- ✓ Concilier les usages, être vigilant sur les travaux sur les berges, maintenir la ripisylve.



Forêts

Il s'agit principalement de chênaies pubescentes, avec des peuplements matures, abritant une grande diversité d'insectes consommateurs de bois morts et dépendants de la présence de vieux bois, de souches et de haies, comme le Grand Capricorne, le Lucane cerf-volant ou les chauves-souris forestières. Dans les secteurs les plus frais, se développe une hêtraie calcicole avec des plantes « reliques » : le Lis martagon, l'Ail des ours.

Actions menées avec le dispositif Natura 2000 :

- ✓ Conserver du bois mort sur pied, notamment grâce aux contrats îlots de sénescence.
- ✓ Gérer la forêt et les coupes en accord avec les objectifs environnementaux du site.

